

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 5 juin 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de 1^{re} classe

NOR : DEVK1512375A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 5 juin 2015, est autorisée au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de première classe.

Le nombre total de places offertes, au titre de l'année 2015, au concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de 1^{re} classe est fixé à 1.

CR101	MÉTÉO-FRANCE	CR1	Météorologie/océanographie	Chargé de recherche observation de l'océan par radiométrie satellite	Centre de météorologie spatiale, division de recherche et développement, Lannion
-------	--------------	-----	----------------------------	--	--

La date limite de dépôt des dossiers et de clôture des inscriptions est fixée au 11 septembre 2015, délai de rigueur.

Les épreuves orales d'admissibilité du concours de chargés de recherche de 1^{re} classe se dérouleront à partir du 26 octobre 2015.

Nota. – 1. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

a) Via internet à l'adresse : www.developpement-durable.gouv.fr, onglets « Concours et écoles » puis « Concours » ;

b) Via intranet à l'adresse : <http://intra.rh.sg.i2>, puis rubrique « concours et examens » ;

c) Par téléphone, lettre ou visite :

- pour les personnes n'habitant pas en Ile-de-France : auprès d'une direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ou d'un centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) ;
- pour les personnes habitant en Ile-de-France, auprès du centre de valorisation des ressources humaines de Paris (CVRH 75).

2. L'inscription s'effectue :

a) Soit par voie électronique à l'une des adresses suivantes :

– via intranet : <http://intra.rh.sg.i2>, onglet « Concours et examens », puis « Inscriptions » ;

– via internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, onglets « Concours et écoles », puis « Concours » et « Inscriptions ».

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

L'inscription en ligne (internet, intranet) doit être privilégiée par rapport à l'inscription par un dossier imprimé papier. Elle est conforme à la préservation des ressources et au développement durable.

Les pièces justificatives seront transmises par voie électronique, selon les modalités précisées dans la notice explicative pour l'inscription au concours ;

b) Soit par lettre ou visite.

Le dossier papier peut être téléchargé sur internet et sur intranet aux adresses ci-dessus (en 1) ou obtenu aux adresses citées en 1 (c).

Toute demande d'inscription sur papier sera obligatoirement présentée sur les formulaires spécifiquement établis pour ce concours. Le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives éventuelles devra être confié directement aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition puisse être oblitérée au plus tard à la date limite d'inscription, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, secrétariat général, direction des ressources humaines, sous-direction du recrutement et de la mobilité, bureau des recrutements par concours, RM1, unité administrative A-C, tour Pascal B, 92055 La Défense Cedex.

Aucun dossier posté hors délai ne sera pris en compte.